



RENCONTRES RÉGIONALES DU CARBONE



Ile de France

DU BILAN GES AU PLAN D'ACTION CARBONE/ENERGIE : UN LEVIER DE COMPETITIVITE POUR LES ENTREPRISES !

Le 17 Septembre 2014 à Paris – de 14h00 à 18h00

PROGRAMME

Préfecture de Paris et d'Ile de France (venir avec une pièce d'identité)
5, rue Leblanc – Paris 15^{ème}

<http://www.rencontres-regionales-carbone.fr>



« Du Bilan GES au plan d'action carbone/énergie : un levier de compétitivité pour les entreprises »

17 septembre de 14h00 à 18h00 à Paris

Introduction

Avec la future Loi sur la Transition Energétique, les orientations du Schéma Régional Climat Air Energie d'Ile de France, et l'avènement en 2015 de la conférence internationale Paris-Climat, la mesure et la réduction des consommations d'énergie et des émissions de Gaz à Effet de Serre sont plus que jamais d'actualité.

L'APCC*, l'ADEME* et la DRIEE* organisent une rencontre inter-régionale en Ile de France afin d'évaluer les enjeux du passage d'un Bilan GES à un plan d'action : pourquoi et comment réduire les consommations et l'empreinte environnementale des activités, et en faire un levier de compétitivité.

Objectif : faire le point et recueillir des témoignages sur les sujets suivants :

- Ou en est-on des obligations de reporting carbone/énergie ? quel impact de la future Loi sur la Transition Energétique ?
- Quelles sont les orientations de la politique régionale en Ile de France en matière de réduction de l'empreinte environnementale des activités économiques ?
- Comment valoriser les résultats d'un bilan GES, comment mettre à jour son bilan ?
- Comment mettre en place des actions de réduction et piloter son plan d'actions, quels bénéfices en retirer ?

Cette demi-journée vous permettra de rencontrer les acteurs impliqués (entreprises, pouvoirs publics, experts) et d'échanger avec eux sur les opportunités.

Lieu et renseignements pratiques

- Date : 17 septembre 2014 - de 14h00 à 18h00
- Lieu : Préfecture de Paris et d'Ile de France – 5 rue Leblanc – 75015 Paris
- Tarif : gratuit
- Inscription obligatoire - venir avec une pièce d'identité

S'inscrire avant et télécharger les documents après l'évènement :

<http://www.rencontres-regionales-carbone.fr> > Ile de France

*APCC : Association des Professionnels du Conseil Carbone

*ADEME : Agence De l'Environnement et de la Maitrise de l'Energie

*DRIEE : Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Energie

Le 17 Septembre 2014 à Paris – de 14h00 à 18h00

PROGRAMME*

☪ **Accueil** ☪ à partir de 13h30

14h00 -14h15 Mot d'accueil de Jacques Aflalo, Président APCC
Mot d'accueil de Grégory Fauveau – ADEME Ile de France
Mot d'accueil de Brigitte Loubet – DRIEE

14h15 -14h45 : Cadre législatif et réglementaire et son évolution (DRIEE)

14h45 - 15h15 : Les instruments de l'efficacité opérationnelle : écologie industrielle, écoconception, efficacité énergétique (ADEME)

15h15 – 16h00 : Témoignages d'entreprises :

- **ICF Habitat** (logement): du Bilan Carbone au Plan d'Action Développement Durable, au cœur de la stratégie de l'immobilier
- **Saveurs et Vie** (restauration pour personnes dépendantes) : Bilan Carbone (organisation) et éco conception (service) pour une démarche de progrès au service de la création de valeur

☪ **Pause - Café** ☪

16h15 – 16h30 : Observatoire des diagnostics GES 2013

16h30 – 17h15 : Le SM-GES (ABC)

Le Système de Management des GES permet aux organisations et entreprises d'intégrer la gestion des GES dans leur stratégie et de piloter les actions de réduction

17h15 – 17h30 : Témoignages d'entreprises :

SEPPIC (Air Liquide) Retour d'expérience sur la mise en place du SM GES

17h30 – 17h45 : Passer du bilan à une démarche de progrès (APCC)

Les points clés pour le succès d'une démarche de progrès, synthèse des expériences des professionnels de l'APCC

17h45 – 18h00 : Conclusion et synthèse de la demi-journée

*Programme pouvant faire l'objet de modifications





Réaliser un Bilan GES est un exercice complexe, qui mobilise du temps, de la ressource et de l'énergie dans l'organisation concernée. Toutefois, si ce diagnostic peut servir de point de départ à une réflexion globale et vertueuse pour l'entreprise ou la collectivité qui le réalise, alors l'exercice est réussi.

Fort de ce constat, l'ADEME et l'APCC s'associent en 2014 pour accompagner les acteurs locaux dans les questions posées, les difficultés rencontrées, et valoriser les retours d'expériences locaux toujours très riches d'enseignement.

Après deux années rythmées par la réglementation, l'ADEME et l'APCC souhaitent se tourner vers l'avenir et aider les entreprises et les collectivités à appréhender positivement cet exercice. Tous les indicateurs encouragent les organisations vers toujours plus de reporting, diagnostics, rapports, évaluations. Les Bilans GES peuvent devenir de véritables outils d'aide à la décision et de mobilisation au sein de l'activité. Pour cela, il est nécessaire de lui donner l'envergure nécessaire pour ne pas passer à côté de l'essentiel et en faire un véritable point de départ d'une démarche environnementale.

2014 est une année de transition en attendant la nouvelle réglementation qui se veut plus ambitieuse. Les entreprises et les collectivités peuvent dès à présent tirer parties de l'expérience acquise sur la première période et impulser une véritable démarche de progrès

Comment valoriser les résultats d'un bilan pour créer de la valeur ? Comment mettre à jour son bilan ? Comment mettre en place des actions de réduction et piloter son plan d'actions ? Comment s'appuyer sur son bilan pour initier une démarche environnementale complète ?

C'est pour répondre à ces questions que l'ADEME, l'APCC, avec le soutien des DREAL et de la DRIEE, organisent 5 rencontres inter-régionales en 2014.

Pour tout renseignement généraux sur l'organisation de ces journées : contact@apc-carbone.fr
Pour les questions sur l'organisation de la rencontre Ile de France : ile-de-france@apc-carbone.fr



L'APCC

L'APCC a pour objet de représenter les professionnels du conseil relatif aux émissions de Gaz à Effet de Serre (GES), de favoriser le développement d'une culture technique collective axée sur cette activité de conseil et de contribuer à la bonne qualité des prestations.

Acteur de référence dans le domaine de l'économie du carbone : indépendante par nature, l'association développe ses propres expertises et participe activement aux politiques publiques et privées menées sur la thématique du climat, et ce, afin d'agir pour la transition vers une économie décarbonée.

www.apc-carbone.fr

L'ADEME



Retrouvez toutes les infos sur les bilans GES sur le centre de ressources de l'ADEME : www.bilans-ges.ademe.fr

LA DGEC

La DGEC (direction générale de l'énergie et du climat) est en charge de l'élaboration de la réglementation en matière de bilans d'émission de gaz à effet de serre dont la mise en œuvre est suivie au niveau régional en Ile de France par la DRIEE : Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Energie)

